

MONTBETON

... information



Bulletin Municipal - Décembre 2009



Groupe scolaire Pierre Bonhore

Maison de retraite Saint-Jean-Marie Vianney



EDITO DU MAIRE



SOMMAIRE

Edito du maire	2
Montbeton infos	3 - 4
Travaux Réalisations	5 à 7
Environnement Cadre de vie	8 à 12
Projet	12
Zoom sur l'école	13 à 15
Zoom sur les associations	16 à 18
Ca s'est passé à Montbeton	18 à 24
Les institutions Montbetonnaises	24
Rétrospective	25
Artisans Commerçants & Professions libérales	26
Planning des manifestations 2010	26
Montbeton au quotidien	27

Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
Fax 05 63 30 01 24
www.ville-montbeton.fr
mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication :
Michel WEILL

Rédaction et maquette :
Commission communication

Photos :
Maurice GUILLOCHON

Dépôt légal :
En cours

Impression :
Europrint 82 - Montech



Chères Montbetonnaises, Chers Montbetonnais, Chers Amis,

L'année 2009 s'achève...

Notre village a vu durant ces derniers mois de nombreuses réalisations se concrétiser.

Nous souhaitons qu'il en soit de même pour 2010. L'équipe municipale, épaulée par les employés communaux, continuera à aménager notre environnement et à rendre notre quotidien de plus en plus agréable.

Ce nouveau bulletin vous permettra de mesurer tous les travaux accomplis sous la responsabilité des différentes commissions et vous pourrez constater le dynamisme qui nous anime.

Les projets proposés dans notre programme électoral ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Ce numéro reprend l'actualité de notre village qui durant ce deuxième semestre 2009 a connu de nombreuses manifestations culturelles, sportives et ludiques qui montrent à quel point Montbeton est et reste un village actif.

Il est à noter que tous les travaux d'amélioration de notre cadre de vie ont été accomplis dans le respect de notre environnement, notre patrimoine et notre culture.

Montbeton prépare avec confiance son Avenir.

Bonne lecture à tous,
Bonne et Heureuse Année 2010 !
Bonheur, Santé et Prospérité pour vous et ceux qui vous sont chers.

Votre Maire
Michel Weill

MONTBETON

INFORMATIONS

■ ■ ■ Rappel des horaires de la Mairie et des permanences des élus

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. Une permanence des élus est assurée le samedi matin de 10h00 à 12h00. Monsieur le Maire rappelle qu'il est présent tous les jours à la Mairie. Il peut être consulté sans rendez-vous.

■ ■ ■ École maternelle Pierre Bonhoure

Dans le cadre de la préparation de la rentrée de septembre 2010, les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'École Maternelle pour l'année scolaire 2010/2011 sont priés de le signaler, dès maintenant, à la Mairie.

■ ■ ■ Les chiens errants



Ces derniers mois de nombreux chiens errants ont été signalés en Mairie.

La notion de chien errant ou en état de divagation s'applique à tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau n'est plus sous la surveillance effective de son maître.

Les articles L2212-1 et 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales confient au Maire la responsabilité d'exercer la police municipale au sein de la commune et l'habilitent à intervenir pour mettre fin aux

nuisances causées par les chiens errants ou en état de divagation.

Le Maire prend un arrêté afin de prévenir ces nuisances.

La violation de cet arrêté est sanctionnée par une contravention deuxième classe dont le montant est de 150 euros.

Les chiens errants capturés sont dirigés vers la fourrière après avoir été présentés au vétérinaire. Si le chien n'est pas réclamé par son propriétaire à l'issue d'un délai franc de huit jours ouvrés, il sera considéré comme abandonné et deviendra la propriété du gestionnaire de la fourrière.

■ ■ ■ Les chiens dangereux

La loi du 20 juin 2008 a introduit une formation des propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie visant à les sensibiliser aux risques que représente un chien dangereux et les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents.

Cette formation est obligatoire pour tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. Elle est également obligatoire aux personnes désignés par le maire ou le préfet parce que leur chien a mordu une personne ou est susceptible de présenter un danger en application des articles L 211-11 et L 211-14-2 du code rural.

A l'issue de la formation, les propriétaires se verront délivrer une attestation d'aptitude par le formateur.

Cette attestation d'aptitude est une des pièces indispensables pour obtenir le permis de détention de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories défini à l'article L 211-14 du code rural.

Les personnes susceptibles de dispenser la formation sont habilitées par le préfet : vous trouverez la liste sur le site Internet de la préfecture: www.tarn-et-garonne.pref.gouv.fr

Cette formation doit obligatoirement avoir été réalisée avant le 31 décembre 2009.

MONTBETON INFORMATIONS

Recensement 2010

Notre commune fera l'objet d'un recensement général entre le 21 janvier et le 20 février 2010.

Cette enquête permettra à l'INSEE de fournir des informations fiables et récentes sur les caractéristiques de la population (nombre d'habitants, âge, professions, déplacements quotidiens ...) et ainsi d'adapter nos projets à vos besoins.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire, se rendra donc à votre domicile à partir du 21 janvier 2010 pour recueillir vos réponses.

Celles-ci sont importantes, la qualité du recensement en découle, elles sont confidentielles et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 07 juin 1951 modifiée.

Villes et villages fleuris

Pour la première fois notre commune a participé au concours départemental des VILLES et VILLAGES FLEURIS.

Elle a obtenu un PRIX d'HONNEUR ce qui constitue un fort encouragement pour amplifier et améliorer le fleurissement et l'embellissement de notre espace public dans les années futures.



État civil

NAISSANCES

EL GARGOURI Naël	28/05/2009
FILIPPA Dorian	08/06/2009
MONTILLA Ines	16/06/2009
DARKAKE Yanis	22/06/2009
DODET Maylis	29/06/2009
ROLLA Noha	30/06/2009
LAURENÇON Kaylon	13/07/2009
PIERRE Lily-Rose	24/07/2009
ROELANTS Emma	30/07/2009
POLOMACK Luca	13/08/2009
MAZAS Sarah	27/08/2009
MARTY Noah	03/09/2009
DELON-NOUYER Evan	14/09/2009
DAJAN Lilou	15/09/2009
DELPRAT Charlotte	16/09/2009
DELPRAT Daphné	16/09/2009
VERGNES Elouan	18/09/2009
ABDOUNI Riyan	09/10/2009
ETHUIN Tom	09/10/2009
GUILON Marvin	09/10/2009
CHAHBOUNE Anas	14/10/2009
PAGES Olivia	23/10/2009
PEYRUSSE Emma	29/10/2009
SOLER Luna	01/11/2009
GUIDI Lilou	06/11/2009

DECES

ANTOINE Adrien	29/06/2009
DAURE Luna	05/07/2009
STEIS Antoine	10/07/2009
FRANCOIS Stella épouse PIVETEAU	11/07/2009
BALZAN Paul	29/07/2009
QUILES Ernest	19/08/2009
BENAC Pierre	10/09/2009
GOURDIER André	11/09/2009
CARÉNOU Lucien	21/09/2009
LAGASSE Benoît	24/09/2009
GZELLA Stanislas	02/10/2009
VIGNEAU Marie Simone épouse FLEURET	03/11/2009

MARIAGES

MOUTET Serge et FERNANDEZ Brigitte	20/06/2009
SOLDAN Fabrice et SARDA Emmanuelle	27/06/2009
VILLA Thierry et VIDAL Christelle	11/07/2009
MEYER Sébastien et GLEIZE Vanessa	25/07/2009
HOMEY Thierry et DEWOLF Marie Joan	01/08/2009
BESSE Frédéric et RAPIN Georgina	08/08/2009
MAILLOT Jean Antoine et VERDU RANGEL Montserrat	09/08/2009
LACAN Philippe et PORTA Amélie	29/08/2009
PARNALAND Etienne et STEINBACH Cindy	19/09/2009
GALLETTA Claude et MONTAUBAN Michèle	10/10/2009
JUDE Paul et BERIGNY Valérie	24/10/2009

TRAVAUX RÉALISATIONS

■ ■ ■ Voirie

C'est un domaine sensible dans la gestion communale.

En effet, pour réaliser de gros travaux de voirie d'importants moyens financiers sont nécessaires. Il est à noter que cette compétence est partagée avec la Communauté d'agglomération qui, chaque année, attribue une enveloppe budgétaire.

Autrefois, nos routes et chemins communaux n'étaient pas conçus pour la circulation de véhicules lourds. Ils manquent donc de structures solides pour résister au passage de ces véhicules. Nous nous employons chaque année, à la fois à renforcer les structures de nos routes et chemins et à les élargir.

Pour 2009, un effort conséquent a été fait sur notre commune (Chemin de Batouran, Chemin du Pintre, Chemin de l'Evêque, Chemin du Touron, Chemin des Rougets) pour atteindre cet objectif.

A ces travaux de renforcement et d'élargissement s'est ajouté un vaste programme de curage des fossés. Celui-ci contribue à assainir la structure de la route et à évacuer les eaux pluviales. Sur certains chemins, les accotements ont été rabotés pour faciliter l'écoulement des eaux. Ce programme se poursuivra en 2010.



Un rappel : le code général des collectivités territoriales impose à chaque riverain d'entretenir les fossés dix mètres de part et d'autre de l'aqueduc qui permet l'accès à sa propriété. Il doit également entretenir et nettoyer l'aqueduc. De plus, il est rappelé que la construction de têtes de ponts en béton est vivement recommandée.

A noter également les importants travaux réalisés avec la Communauté de Communes de Montauban Trois Rivières en 2009 sur la route de Verlhaguet entre la rue Cyprien Majorel et l'Impasse de Lestang avec la réfection des trottoirs, la construction d'un mur de soutènement, la création d'avaloirs d'eaux pluviales, la création de voies piétonnes, la réfection de la chaussée et l'élargissement du pont sur le ruisseau dit de «Moulinal».



A ces travaux il faut également ajouter l'enfouissement des lignes EDF et PTT financé en partie par la commune avec l'aide du Syndicat Départemental d'Énergie (S.D.E.) y compris pour l'éclairage public.

La partie paysagère est, quant à elle, réalisée par le personnel communal.



La commune remercie chaleureusement le Colonel du 17^{ème} RGP de Montauban pour sa collaboration ainsi que son personnel pour les travaux de défrichage en bordure de la route de Verlhaguet.

TRAVAUX RÉALISATIONS

Ces aménagements permettront aux promeneurs d'avoir un premier circuit piétonnier depuis le Centre commercial, la route de Montauban, le Chemin des Carretals, le Chemin de la Sablière et la route de Verlhaguet en direction du Village.



La médiathèque

Elle a retrouvé une seconde jeunesse après avoir été repeinte. La cour intérieure a reçu un revêtement en enrobé ainsi que des bordures pour délimiter la partie espaces verts. Le puits, qui jadis alimentait le groupe scolaire, a été réhabilité pour alimenter l'arrosage de ces espaces verts ainsi que ceux du square de lecture aménagé ultérieurement



Maison de retraite



Les travaux suivent leur cours normalement avec une ouverture prévue en juillet-août 2010.

TRAVAUX RÉALISATIONS

■ ■ ■ Installation d'un panneau d'information lumineux

Une large consultation a été menée auprès de sept fournisseurs. Après analyse des offres la proposition de la société CHARVET de Lyon a été retenue. Elle proposait un produit performant, évolutif avec une technologie de pointe à un prix attractif de 10500 € ht. Les services communaux, les associations disposent d'un outil pour une meilleure information de la population.



■ ■ ■ La station d'épuration



Le 9 juillet une visite de la station a été organisée à l'attention des Montbetonnais avant son démarrage opérationnel. Le Maire a reçu de nombreux visiteurs auxquels il présenta le fonctionnement de l'ensemble. Les bassins étaient vides ce qui permit de visualiser tous les éléments pour une meilleure compréhension.

Début septembre la mise en service a eu lieu. Le fonctionnement est parfait et les premières boues ont été extraites pour être séchées dans la serre prévue à cet effet.

Enfin une autre visite sera organisée courant 2010 pour visualiser ce fonctionnement et sensibiliser la population sur la gestion des eaux usées.

■ ■ ■ Terrain multisports

Les jeunes souhaitent se rencontrer et pouvoir pratiquer leur sport favori, près de chez eux, en dehors des structures des clubs, pendant leur temps libre.

Pour répondre à ces besoins, une aire sportive polyvalente, fonctionnelle, moderne, conviviale, accessible en permanence et sans entretien a été créée.

Ce terrain multisports répond totalement à leur attente, à celle de leurs parents et par son aménagement spécial donne accès aux personnes à mobilité réduite. Il permet la pratique du football, basket, hand, volley, badminton, tennis, jeux et loisirs divers.

Cet espace est utilisable en permanence de 8h à 22h, et ce toute l'année, par les jeunes de la commune, après l'école, le week-end, pendant



les vacances et également par les écoles pendant les journées scolaires.

Cette structure en acier galvanisée thermolaquée, par les couleurs choisies s'intègre parfaitement dans le site. Le gazon synthétique et le concept type caillebotis, réduisent considérablement les nuisances sonores.

Depuis le 9 octobre cet équipement est à votre disposition.



Le don du sang est indispensable et irremplaçable pour sauver des vies.

L'Etablissement Français du Sang, acteur essentiel de la santé en France, assure le lien entre les besoins des malades et la générosité des donneurs.

Deux collectes sont organisées chaque année dans les locaux de la Mairie. Celle du mardi 24 novembre 2009 a accueilli 27 donneurs. Un appel est, d'ores et déjà, lancé pour que la prochaine collecte du mois d'avril 2010 accueille encore plus de donneurs.

■ ■ ■ Prévention contre les risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque année le monoxyde de carbone touche plus d'un millier de foyers et cause une centaine de décès à la suite du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion.

Qu'est ce que le monoxyde de carbone : c'est un gaz toxique. Il est très difficile à détecter parce qu'il est inodore, invisible et non irritant.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Comment éviter les intoxications :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.

Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion.

Détecteurs de monoxyde de carbone : les procédures d'évaluation sont en cours. Ils ne suffisent pas pour éviter les intoxications.

Que faire si on soupçonne une intoxication :

Maux de tête, nausées, malaises, vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

1. Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2. Arrêtez si possible les appareils à combustion.
3. Evacuez au plus vite les locaux.
4. Appelez les secours :
112 : numéro unique d'urgence européen
18 : sapeurs pompiers
15 : Samu
5. Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.



■ ■ ■ Question chauffage

La saison de chauffe recommence et la facture liée au chauffage refait surface. En moyenne, le chauffage représente 70 % des consommations d'énergie dans un logement.

La facture de chauffage dépend de plusieurs paramètres : les besoins en énergie d'un logement, le prix de l'énergie utilisée pour le chauffage, le rendement des équipements de chauffage et notre usage (c'est-à-dire notre attente en terme de niveau de confort).

1) Le logement :

Les besoins énergétiques en chauffage d'un logement dépendent de plusieurs paramètres : orientation, surface et volume, degré de compacité, niveau d'isolation et d'étanchéité à l'air, etc...

Une maison individuelle de 100 m² (dite énergivore) peut consommer jusqu'à 25 000 kWh par an, alors qu'une maison individuelle de 100 m² correspondant au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation), n'en consommera que 3 500.

La facture liée au chauffage variera donc en conséquence : à énergie égale, le logement énergivore coûtera 7 fois plus cher que le logement dit BBC. Il est donc important, lorsque l'on souhaite louer ou acheter un logement, de consulter son DPE (Diagnostic de Performance Énergétique).

2) Le prix de l'énergie

Concernant le prix de l'énergie, nous n'avons pas de certitude dans l'avenir, si ce n'est que tous les économistes affirment que celui-ci va augmenter. Il faut, par conséquent, limiter les besoins en chauffage en améliorant l'isolation par exemple, car l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. Sachez néanmoins que le bois bûche fait partie des énergies les moins chères et que la combustion du bois a un bilan neutre en terme d'émissions de gaz à effet de serre. Cette énergie est intéressante à la condition d'avoir un

équipement de chauffage ayant un rendement intéressant (ce qui exclue les cheminées à foyer ouvert).

3) Le niveau de confort

Enfin, en terme d'usage, un degré de trop représente près de 7 % de consommation supplémentaire. Pour qu'une installation de chauffage procure une douce chaleur, constante et sans "à-coup", il faut une régulation. La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante. Quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne (19°C le jour / 16°C la nuit) en fonction des besoins et de l'occupation du logement. Une régulation programmable peut permettre de diminuer les consommations de 25 %.

4) Contactez votre Espace Info Energie

Pour plus de renseignements sur le chauffage ou tout autre sujet lié à des problématiques énergétiques, contactez l'Espace Info Energie du Tarn et Garonne au 05 63 91 42 70.

Les permanences téléphoniques ont lieu les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9h30 à 12h30. Les consultations se font sur rendez-vous, au siège, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis après-midi et le mardi après-midi à la Mairie de Montauban.



Montbeton et le Développement durable

MONTBETON s'engage à réduire sa production de déchets :

- En faisant la promotion du compostage individuel

Le compostage est un procédé biologique naturel de valorisation des matières organiques (décomposition des êtres vivants, qu'ils soient végétaux ou animaux) en un produit stabilisé, hygiénique, semblable à un terreau, c'est ce que l'on appelle le compost. Il a une agréable odeur de terre de forêt, une couleur foncée et une structure grumeleuse.

Quand de la matière organique tombe sur le sol, c'est une véritable armée de micro-organismes qui se met au travail. En quelques années, quelques mois ou quelques jours, cette matière est revalorisée.

Tous ces composants sont remis à la disposition des végétaux pour les aider dans leur croissance.

A quoi ça sert faire de faire son compost ?

Les avantages sont nombreux : enrichir son jardin sans frais et de façon qualitative, réduire le volume d'ordures ménagères de sa propre poubelle et donc celui de la collectivité. Le recours à l'incinération, à la mise en décharge et au transport des déchets est ainsi réduit. Autant d'avantages pour l'environnement en



prime ! Produire soi-même son compost n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis. Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être recyclés : épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin, autres déchets organiques...

Quand utiliser le compost ?

- Après 3 à 6 mois : le paillage. Étendu au pied des arbustes le jeune compost maintient

l'humidité et protège le sol des mauvaises herbes.

• Après 7 à 8 mois : le mulching. Epanché sur le sol à l'automne, le compost est enfoui au printemps après maturité.

• Après 10 à 12 mois : l'amendement. A maturité, il est utilisé en apport organique (massifs, repotage)

Remarque : pour obtenir du terreau, vous devez mélanger 1/3 de compost pour 2/3 de terre de jardin.

Où trouver un composteur ?

En vous adressant au service Environnement de la CMTR (05.63.22.12.28) ou dans les jardineries, quincailleries, grandes surfaces...

- En installant des bornes de collecte textile



La CMTR et l'entreprise « Le Relais 81 » ont conjointement décidé l'installation de bornes de collecte textile. Ces bornes sont à disposition des habitants du territoire de la commune.

Pour MONTBETON, borne disponible au foyer « Jean Bourdette ».

Chaque habitant peut y déposer des vêtements usagés :

Vêtement, linge de maison, rideaux, voilage, tentures et accessoires (chaussures, sacs à main, gants...)

Filière de valorisation :



Intérêt de la filière :

• Economique : réduction des coûts de traitement des déchets

ENVIRONNEMENT

CADRE DE VIE

- Social : création d'emplois d'insertion pour la collecte, le tri et la commercialisation des vieux vêtements
- Environnemental : 85 % de valorisation des textiles

MONTBETON s'engage dans les économies d'énergie :

- En faisant la promotion des récupérateurs d'eau

Economiser l'eau est l'affaire de tous, pour soi-même et pour les autres !

A l'échelle nationale, le prix de l'eau augmente chaque année de 10% environ. On estime qu'en 2011, le prix moyen du m³ d'eau avoisinera les 5 €. Aujourd'hui, dans certaines régions de l'hexagone, on atteint déjà ce prix au m³. Le récupérateur permet de faire des économies d'eau importantes et d'alléger ainsi sa facture.

Mais au delà d'un intérêt économique certain, le récupérateur a bien d'autres avantages :

- économiser les nappes d'eaux souterraines souvent surexploitées qui alimentent actuellement notre réseau de distribution d'eau potable ;
- lutter en partie contre les inondations puisque l'eau ainsi stockée sera éliminée plus progressivement et diminuera la quantité d'eau arrivant dans les fossés et ruisseaux lors de fortes pluies ou d'une longue période pluvieuse ;
- économiser nos ressources car il n'est pas nécessaire d'utiliser de l'eau potable pour alimenter l'arrosage extérieur ;
- garder une certaine autonomie en cas de sécheresse ou de restriction d'eau ;



Comment faire ?

Même ceux qui ont un tout petit jardin peuvent mettre en place un récupérateur d'eau

sans aucune difficulté. Pour cela, il suffit de raccorder le récupérateur sur la gouttière de votre maison (et/ou de votre garage) qui va collecter les eaux de pluie tombant sur la toiture. Bien entendu, plus la surface de la toiture est grande et plus la quantité d'eau collectée sera importante.

Interdiction de brancher les sorties de cuves sur le réseau d'eau potable.

Où réserver et récupérer votre cuve ?

Montauban services - 05.63.91.92.92

Av. de l'Europe – ZI Albasud

82000 MONTAUBAN

Tous les mercredis de 14h à 18h

Formalités ?

Pour pouvoir acheter votre cuve vous devez fournir un justificatif de domicile prouvant votre domiciliation dans la CMTR.

2 cuves maximum par foyer.

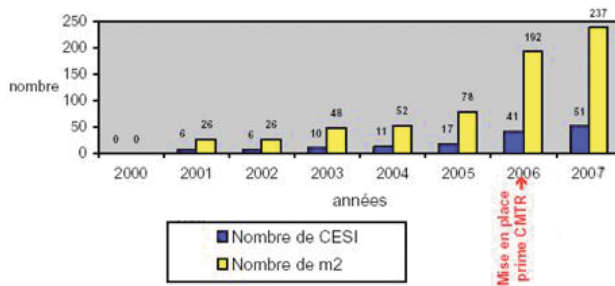
- En faisant la promotion des chauffe-eau solaires individuels (CESI).

Un chauffe-eau solaire, pourquoi ?

Non polluante, économique, facilement disponible, renouvelable, aisément transformable, telle est l'énergie solaire...

Vous aussi, vous pouvez en tirer profit : le chauffe-eau solaire individuel vous permet de l'utiliser pour la fourniture de votre eau chaude sanitaire. Les chauffe-eau solaires sont des équipements robustes et fiables qui équipent aujourd'hui près de 100 000 maisons en France. Des aides ont été mises en place pour soutenir ceux qui veulent s'équiper.

Evolution des chauffe-eau solaires individuels sur le territoire de la CMTR



Qui contacter ?

Les conseillers de l'espace Info – énergie du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) renseignent les particuliers sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, ainsi que des primes possibles.

Espace INFO-ENERGIE du Tarn et Garonne
64 rue de la Résistance - 82 000 MONTAUBAN
05.63.91.42.70 – infoenergie82@yahoo.fr

ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

■ ■ ■ Semaine de la Sécurité Routière

La Journée de la mobilité et de la Sécurité routière fut un succès auprès des élèves de l'école Pierre Bonhoure mais aussi de la population. Le test choc, les simulateurs de conduite et les radars ont été présentés par la gendarmerie, la piste de circulation routière a été animée par la police et les responsables de la Prévention routière, les assurances GMF ont prodigué leurs conseils et les sapeurs pompiers ont sensibilisé l'assistance aux premiers secours.

Une conférence sur le thème de la Sécurité routière, en présence des responsables Sécurité des communes de Villemade, Varen, Reynies, Montastruc, Bressols, Saint – Nicolas de la Grave, Merles et Lacourt Saint-Pierre clôtura cette journée.

Le maire Michel Weill demanda une minute de silence à la mémoire de Pierre Benac, M. Moto et habitant de Montbeton, récemment disparu.

Christian Ruzzante et Stéphane Richy de la D.D.E.A ont exposé les problèmes liés à l'alcool et à la vitesse. Les jeunes de 14 ans à 24ans représentent 13% de la population mais 27,6% de tués sur les routes.

Le département comptabilise, jusqu' au 31 août 2009, 20 tués, 158 blessés.

Au niveau national pour l'année 2008 les chiffres sont les suivants : 74487 accidents, 4 275 tués, 93798 blessés.

Cette semaine de sécurité et de mobilité doit être un éveil de la responsabilité de chacun sur le comportement vis-à-vis des autres.



PROJET

■ ■ ■ Route de Verlhaguet

En cohérence avec les travaux réalisés entre la rue Cyprien Majorel et le ruisseau la Garenne (impasse de Lestang) en fin d'année 2009 la commune souhaite traiter en 2010 la partie entre le ruisseau la Garenne et le carrefour avec les chemins de la Croix de L'Agneau et des Bourdens. Le chantier comprendra la mise en place d'un réseau d'assainissement, d'un réseau d'eaux pluviales et la réfection de la chaussée. Le coût d'un tel projet est élevé. Des aides ont été sollicitées auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau. Sans ces aides la commune ne dispose pas des moyens financiers pour réaliser l'ensemble de ces travaux. La commune attend des réponses prochainement, réponses qu'elle espère positives.

ZOOM SUR L'ÉCOLE

■ ■ ■ Rentrée des classes

Tous les élèves du groupe scolaire Pierre Bonheure ont repris le chemin de l'école, contents de retrouver les copains après deux mois de vacances.

Mme Delmas, directrice de l'école élémentaire, Mme Tignol, directrice de l'école maternelle et l'ensemble du corps enseignant ont accueilli les enfants et leurs parents.

Cette rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec des effectifs en légère hausse, 250 élèves pour 10 classes en élémentaire et 165 élèves pour 6 classes en maternelle soit un total de 415 élèves.

Le grand changement de cette rentrée a été, sans nul doute la réhabilitation de la cour.

Après consultation de l'ensemble des intervenants et à la demande de la majorité des parents, les 4600 m² ont été entièrement

goudronnés. Les 940 m² sous les arbres ont été traités dans un enrobé vert et le pied des arbres avec un produit spécial de couleur rouge qui laisse passer l'eau. Ces tâches de couleur permettent d'égayer l'ensemble et sont du meilleur effet.

De plus cet aménagement a été complété par le traçage d'une piste cyclable, d'un terrain de basket et d'une marelle et par la plantation de 6 nouveaux arbres.

La pose d'une clôture métallique et de portails en remplacement des barrières provisoires a permis la mise en sécurité des lieux et une meilleure accessibilité à chacune des structures.

Enfin, à l'extérieur, toujours dans un souci de confort et sécurité, la capacité du parking a été augmentée de 52 emplacements.



ZOOM SUR L'ÉCOLE

■ ■ ■ Le centre de loisirs de Montbeton au service des enfants

Par le passé les enfants de Montbeton étaient accueillis dans une structure type garderie améliorée. Depuis quelques années et surtout grâce aux compétences de la Communauté de Communes des Trois Rivières le centre s'est transformé en un A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) structuré et offrant de multiples activités.

La Mairie met à disposition les locaux neufs et spacieux depuis l'année dernière. L'équipement et les fournitures diverses proviennent du service des loisirs de la CMTR (Communauté Montauban 3 Rivières).

L'A.L.S.H de MONTBETON accueille les enfants de 3 à 11 ans. Il fonctionne tous les mercredis (en demi journée et journée entière) en période scolaire et durant toutes les vacances scolaires.

Pas de séjour improvisé, les grilles d'activités sont réfléchies et choisies plusieurs mois en avance. Les équipes ne manquent pas d'imagination pour occuper et faire rêver les enfants.

Ainsi le centre propose et organise diverses activités tout à la fois ludiques, éducatives, pédagogiques, stimulant l'éveil des enfants. Un thème est choisi pour chaque séjour et les ateliers sont adaptés à l'âge des enfants.

Pour les 3-5 ans : éveil et découverte du monde. Des activités manuelles, d'expression, de motricité, de plein air, rythmées par des temps de repos.

Pour les 6-11 ans : apprendre en s'amusant. Des activités culturelles, manuelles et sportives.

Un questionnaire est rempli par les parents à la fin de chaque séjour. Ce document permet de connaître le ressenti et les éventuels commentaires formulés par les parents. Dans un souci permanent d'amélioration, les commentaires et

remarques sont analysés et pris en compte. Un petit livret individuel est également rédigé en collaboration avec les animateurs et les enfants. Ce livret illustré de photos résume les activités de la semaine écoulée. Chaque animateur ajoute son petit mot personnel. Cette attention rappelle à chacun combien le séjour a été agréable et convivial.

Le personnel encadrant les enfants est constitué d'animateurs et animatrices qualifiés. Mme Varenne assure la Direction de l'A.L.S.H. Le dévouement et le professionnalisme de l'ensemble de l'équipe garantissent un séjour de qualité.

En résumé tout est mis en œuvre pour que le séjour se transforme en un souvenir inoubliable.

Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à faire découvrir l'A.L.S.H. à vos enfants !! Devant le succès accru et grandissant de l'A.L.S.H. il est vivement recommandé d'inscrire son enfant dans les meilleurs délais.

Pour l'inscription plusieurs possibilités :

Mme Varenne vous accueille à la MAIRIE DE MONTBETON chaque Lundi et Mardi de 12 H à 18 H sans interruption hors vacances scolaires (05.63.67.40.10)

Au Centre de Loisirs du Ramiérou :

895 rue du Ramiérou à Montauban
(05.63.91.61.00)

ZOOM SUR L'ÉCOLE

Nous vous présentons l'équipe de l'A.L.S.H.



En haut de gauche à droite : Corinne Varenne, Laetitia Jorga, Anne Caule, Sandrine Ghilaci, Stéphanie Michinel, Marie Biasotto En bas de Gauche à droite : Muriel Delluc, Carole Leysenne

Absents sur la photographie :

Pour les mercredis : Monique Cavallo et Annette Maestre

Pour les séjours : Jean-Christophe Gayraud (directeur de Toussaint et de juillet), Delphine Bessarieux et Céline Py animatrices.

Le petit mot de Mme Varenne :

L'équipe du centre de loisirs de Montbeton est composée d'animatrices permanentes de Montauban et de Montbeton, mûres et expérimentées, et de jeunes vacataires qui apportent leur dynamisme.

Cette complémentarité en fait une équipe très équilibrée et de plus très soudée.

Nous participons depuis plusieurs années à l'opération « Lire et Délire » et dans ce cadre, les enfants du mercredi, qui sont acteurs du projet, préparent cette année un spectacle de mime, chant et danse.

Pendant les vacances scolaires, nous leur proposons des ateliers « à la carte » très diversifiés leur permettant de nombreuses découvertes.

■ ■ ■ L'école de musique

Depuis cette année, les enfants de Montbeton, âgés de 5 à 11 ans peuvent bénéficier d'une formation musicale.

La municipalité, en partenariat avec le conservatoire de Montauban, a organisé cette nouvelle prestation.

La découverte de la musique dès le plus jeune âge est désormais accessible au sein même du village et permettra peut être de susciter des vocations voire révéler les talents de demain..., l'essentiel demeurant que les enfants prennent du plaisir dans cette activité.

Cette initiative, inscrite dans le développement des activités culturelles de Montbeton agrandit la palette des propositions de loisirs pour les jeunes Montbetonnais. Son succès dépend de vous.

N'hésitez pas à vous renseigner, à en parler à vos enfants. Ils sont souvent très curieux de découvrir de nouveaux centres d'intérêts.

L'organisation en place prend en compte l'âge des enfants qui sont répartis en 2 groupes :

- les 5 à 7 ans pour l'éveil musical le jeudi de 17 h à 18 h
- les 7 à 11 ans pour un cours de 1^{ère} année de formation musicale le lundi de 17 h à 18 h et le jeudi de 18 h à 19 h.

Ces deux groupes sont composés respectivement de 9 et 5 enfants.

De plus pendant le temps scolaire, les élèves de l'école élémentaire vont aussi bénéficier d'un intervenant en musique dans le cadre des compétences de la communauté d'agglomération de Montauban et des Trois Rivières.

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ Association Vivre à Montbeton La chorale à tout cœur

La chorale « A Tout Chœur » de Montbeton, a été créée en 1996 par l'Association «Vivre à Montbeton».

Dirigée par Laurent Boyé, puis Isabelle Faure jusqu'en 2006, alors à son apogée la chorale compte près de 40 choristes.

De 2006 à 2007, la chorale « A tout Chœur » a rejoint les rangs de la Schola du Moustier pour une saison.

2007 : le retour au pays : nouveau bureau, nouveau départ, nouveau répertoire, sous la direction d'une jeune et brillante chef de chœur Julie Perrin

2008 : appelée à poursuivre de brillantes études musicales à Lyon Julie Perrin confie la direction de la chorale à Marie Fourcade. Les répétitions de la chorale se déroulent tous les mardi soir de 20 h à 22 heures à la salle de Tire Crabe.

La chorale compte actuellement 26 choristes, 4 pupitres : Soprani, alti, basses et ténors. Elle chante un répertoire varié (classique, religieux, populaire), donne 4 ou 5 concerts dans l'année au profit du Téléthon, de « Mille chœurs pour un regard ». Elle donne son

concert annuel au mois de juin en l'église de Montbeton et répond aussi à l'invitation d'autres chorales.



Contacts si vous souhaitez nous rejoindre :
Mme Eliane Carcy :

05 63 67 40 60 / 06 07 87 95 71

Mme Micheline Alibert : 05 63 67 40 71

La Composition du bureau 2008 – 2009 :

Présidente : Carcy Eliane

Vice Président : Bonnis Jean Claude

Trésorière : Alibert Micheline

Secrétaire : Hadj – Nassar Hassan

■ ■ ■ L'école de Rugby

Sous l'impulsion des co-présidents Alexis BOUDON et Thierry SIMON et le parrainage exceptionnel de l'international Géorgien Goderzi SHVELIDZE du MTG XV l'association Avenir Montbetonais Rugby est née.

Cette association, affiliée à la FFR, a pour objectif principal de faire fonctionner l'école de rugby en trois catégories : les moins de 7 ans, les moins de 9 ans et les moins de 11 ans. Nous saluons cette belle initiative permettant aux enfants de Montbeton de s'adonner au sport favori de notre région en contribuant à l'action jeunesse menée dans notre Commune.

Nous remercions tout particulièrement les bénévoles qui chaque semaine entraînent nos petits pour les amener un jour, qui sait, vers le MTG XV.



ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ Vélo Club Montbetonnais

Le Vélo Club Montbetonnais est une association sportive affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme depuis 1993.

Née d'une passion commune entre quelques copains elle est composée d'une vingtaine de membres actifs et son objet est la pratique du cyclotourisme sportif.

Membre créateur et longtemps président, Eric Guionnet, trop tôt disparu, avait fait de ce club un espace de convivialité.

Les activités, qui se résument à deux sorties route le dimanche matin le mercredi soir et une sortie mensuelle VTT pendant la période d'hiver sont toujours l'occasion d'un bon moment d'effort et de détente.

La traditionnelle randonnée de l'ascension qui permet sur plusieurs jours de découvrir une région de France, constitue l'objectif essentiel du club. C'est ainsi que de l'Atlantique à la Méditerranée en passant par la Dordogne les Cévennes ou la Corse, le séjour du mois de mai reste toujours un inoubliable moment.

Le Vélo Club permet à ses membres de participer à toutes les manifestations cyclotouristes et cycloportives inscrites au calendrier de la FFCT.

La sortie de septembre dans un coin du Lot rassemble les familles autour d'une bonne table et clôture symboliquement une saison écoulée.

Le Vélo Club participe également à l'animation du village à travers des manifestations telle que la bourse au vélo, le feu de la St Jean ou le vide grenier. C'est aussi un moyen de financer les déplacements.



Le bureau

Président : Heitor BATISTA
Vice président : Bernard BRUGNARA
Secrétaire : Serge MOULIS
Secrétaire adjoint : Josian DIRAT
Trésorier : Jean SUBRA
Trésorier adjoint : Michel MOULIS

■ ■ ■ Association Ludique : trollistes et compagnie

Joueurs de tous horizons, venez découvrir et vivre des aventures palpitantes, faites d'actions, d'intrigues, d'horreurs, d'humours et parfois d'amours, imaginées par des conteurs à l'imagination quasi infinie.

Ils vous feront traverser l'espace et le temps dans des univers tels que : Donjons et Dragons, Cthulhu, L5R, Talislanta, Star Wars, etc...

Vous pourrez incarner des héros, défendre vos amis, résoudre d'antiques mystères, dépasser vos peurs. Autant de moments à partager autour d'une table de jeux.

Les activités que l'association propose sont diverses et variées mais réunies sous la même thématique, c'est-à-dire le jeu sous quelque forme que ce soit.

Une permanence est assurée tous les samedis à partir de 14 heures, à l'ancienne mairie de Montbeton, derrière le bureau de tabac.

Nous vous y proposons, initiation et découverte d'activités ludiques tel que : Jeux de plateau, Jeux de société, Jeux de cartes, Jeux de rôle, etc.

L'association Trollistes et Compagnie a été créée en

novembre 2006 par un collectif de personnes voulant partager une passion en commun, à savoir la promotion du jeu sous différentes formes.

Actuellement notre association est présidée par Frédéric PADRO et compte une vingtaine d'adhérents.

Les Trollistes vous attendent pour vous mener aux frontières du réel et de l'imaginaire.

Bon jeu à tous !

Notre site web : <http://cerclejdr.superforum.fr/forum.htm>



ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ Vaillante Olympique Montalbanaise

Ils se sont bien préparés durant l'été. Les résultats de l'année leur ont permis d'être retenus pour disputer les sélections. C'est ainsi que Rémi Pesset et Vincent Hébral, tous deux samboïstes de haut niveau de la Vaillante, ont réussi à passer le cap de celles-ci lors du stage national d'été qui a eu lieu à Carcassonne fin août. Ils ont eu le privilège de pouvoir faire partie de l'équipe de France qui a représenté nos couleurs nationales au championnat du monde 2009 de sambo sportif qui s'est déroulé du 15 au 19 octobre 2009 à Samokov en Bulgarie. Rémi PESSET a déjà un peu d'expérience sur le plan international puisqu'il a disputé le championnat d'Europe 2008 en Biélorussie où il avait terminé à la 5ème place dans la catégorie junior moins de 81 kg, ce coup-ci il est qualifié en catégorie espoir en moins de 82 kg. Vincent HEBRAL, lui, va découvrir le champ international, il est qualifié en junior moins de 70 kg.

Cédric Cerutti en senior moins de 68 kg et Jérémy Lormière en senior moins de 62 kg, ont participé fin septembre à Lyon aux sélections des seniors pour le championnat du monde 2009 qui s'est déroulé du 5 au 9 novembre en Grèce.

Ils n'ont pu réussir à accéder à la première place de ces sélections, ils ont tout de même décroché leur sélection en équipe de France B qui ira disputer en avril 2010 à Moscou, le grand tournoi International « Mémorial Anatolie Kharlampiev » qui n'était autre que le créateur Russe du sambo.

Bon début de saison pour le sambo Montalbanais et Montbetonnais.



ÇA S'EST PASSÉ À MONTBETON

■ ■ ■ Bienvenue à la campagne

C'est sur la ferme de BEXIANIS que s'est déroulé les 22 et 23 août dernier l'événement «Bienvenue à la campagne».

Organisé par la Communauté de Communes Montauban Trois Rivières, le public a pu découvrir une exposition de 5000 m² répartis entre 500 exposants.

Outre les traditionnels concours agricoles régionaux on pouvait également y découvrir parmi les onze pôles thématiques : une restauration fermière, une ferme pédagogique, un pôle formation et différentes expositions (avicoles, fruits et légumes etc.).



ÇA S'EST PASSÉ À MONTBETON

■ ■ ■ Passage de Commandement 17^{ème} RGP

L'honneur a été fait à notre commune d'accueillir la passation de commandement de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 17^{ème} RGP de Montauban.

Cette Compagnie est intervenue et intervient actuellement sur des zones fortement perturbées ou notre Pays est engagé. Hommage donc à ces hommes sous les ordres désormais du capitaine Mathieu DUPEYRON qui, dans le cadre de missions de maintien de la paix, risquent parfois leurs vies.

Nous profitons de l'occasion pour saluer au passage la communauté militaire résidente en nombre dans notre Commune.

En marge de la prise de commandement la manifestation a été le théâtre de remises de décorations au personnel militaire.



■ ■ ■ Feu de la Saint-Jean



Cette soirée, organisée par la municipalité, a été animée par un groupe de danses brésiliennes. Samba, bossa nova ont rythmé la soirée. Il y eu également la démonstration d'une danse martiale la « capoeira ». L'assistance se restaura avec un délicieux couscous préparé par l'association « APODIS », la troupe théâtrale de Montbeton. Puis le feu de la Saint Jean a été allumé. Ce fut un gigantesque brasier qui réchauffa l'assistance à plusieurs dizaines de mètres

■ ■ ■ Remise de maillots à tripotes et mascagne

C'est en présence du Conseil Municipal que les Présidents Benoit Peremarti et Christophe Meneghetti ont reçu de la part des sponsors les nouveaux maillots pour la saison 2009 – 2010.



ÇA S'EST PASSÉ À MONTBETON

■ ■ ■ «Nocturne» Éric GUIONNET

C'était la 4^{ème} édition de cette course cycliste semi-nocturne et nocturne organisée par le club Tripotes et Mascagnes en hommage à Eric Guionnet ancien président du Vélo Club Montbetonnais. 90 coureurs venus de plusieurs départements voisins se sont présentés sur la ligne de départ. Cette course en boucle sur un circuit de 1,3 km se déroule au cœur du village.



■ ■ ■ 13 Juillet feu d'artifice



Ce fut une soirée festive et colorée. Plus de 200 personnes ont dégusté une paella géante pendant qu'un groupe musical agrémentait l'ambiance. A 23h un coup de semonce avertit le public pour le début du feu d'artifice qui fut un festival de couleurs.

■ ■ ■ Fête Locale

Phare des quatre jours de fête de notre village, la soirée du samedi a été animée par un orchestre de catégorie nationale.

La formation forte de ses douze musiciens, chanteurs, danseurs entourée de l'équipe technique a ravi le nombreux public par une prestation unanimement qualifiée d'exceptionnelle.

Le traditionnel repas d'excellente qualité servi en avant première avait rassemblé près de 400 personnes.

Les nombreuses animations (bals variés, concours de pétanque, grand prix cycliste, repas) ont été autant de réussites grâce à une participation grandissante des Montbetonnais.



ÇA S'EST PASSÉ À MONTBETON

■ ■ ■ Foire Bio

Notre commune a accueilli la seizième foire Bio de la Communauté de Montauban et des Trois Rivières organisée cette année par Echo Energie et son président Thierry SERRE.

Au programme de cette journée, animations musicales, conférences, marché aux producteurs, restauration bio soit au total 55 exposants.

Parmi les thèmes abordés en conférence, « la fabrication et la conservation de vin bio » par Michel MARATUECH, « la cuisine aux plantes et fleurs sauvages » par Bachir HENNI et enfin par le naturopathe Claude PRADEL « le manger bio est bon pour la santé et le porte monnaie ».



■ ■ ■ Fête de quartier «La croix de l'agneau»



Pour la troisième année, le quartier de la Croix de l'Agneau se réunit pour une journée festive et amicale. Le 4 juillet 2009, une cinquantaine d'anciens et nouveaux voisins, jeunes et retraités étaient réunis sous les arbres de Mr Repos.

Montbetonnais et Lacourtois cohabitent amicalement et Mr Darasse Pierre avait organisé cette journée. Après plusieurs parties de pétanque, la soirée se terminait tard.....

Le gagnant de toutes ces parties fût Lionel Polatto. C'est donc chez lui que sera organisée la manifestation de 2010.

La municipalité encourage les Quartiers de la commune à organiser ce type de manifestation. Celles-ci apparaîtront dans les prochains bulletins municipaux afin de valoriser la vie sociale dans notre Commune.

■ ■ ■ Fête des Aînés

Cette année Montbeton était la ville organisatrice de la traditionnelle fête du secteur «Val Garona» des Aînés Ruraux. Pétanque, loto, belote, visite de l'institution des Missions Etrangères vinrent meubler cette dynamique journée. Sans oublier un délicieux repas auquel le Maire participa.



ÇA S'EST PASSÉ À MONTBETON

■ ■ ■ Marché aux peintres

Dimanche 6 septembre a eu lieu pour la première fois un marché aux peintres sur la place du village. A l'initiative de la commission culture sur proposition de M. Debono et en collaboration avec l'association des Artistes Indépendants et de l'Académie Internationale des Arts et Lettres de Tarn-et-Garonne, une vingtaine de peintres sont venus présenter certaines de leurs œuvres par une très belle journée ensoleillée.



Dans l'après-midi un concours de dessins a été organisé et les enfants ont fait preuve de beaucoup d'imagination. La manifestation s'est terminée par la remise des récompenses. Le prix du public a été remis à Nadine Corbières peintre montbetonnaise et différents prix ont été décernés aux enfants pour les travaux réalisés.

Un apéritif offert par la municipalité a clôturé cette journée. Gageons que la prochaine édition soit d'une qualité égale et connaisse une plus grande fréquentation.

Pour prolonger cette exposition quelques œuvres des 4 peintres montbetonnais ont été exposées à la médiathèque municipale accompagnés des dessins d'enfants.

■ ■ ■ Foulée des vendanges



La deuxième édition des « foulées des vendanges » a rassemblé plus de 250 engagés parmi lesquels plus de quarante enfants.

C'est ainsi que coureurs et marcheurs ont parcourus les routes de notre commune sur des distances de 5 et 10 kilomètres.

Félicitations aux vainqueurs respectifs dans leur catégorie : Lionel BLAMPAIN et Gérald BOURGUIGNON chez les hommes, Nora BOUILLET et Marilyn OLIVIER chez les femmes.

Un grand bravo à tous les participants qui font de ce rendez vous un grand moment de sport dans notre commune.

■ ■ ■ Le vide-greniers

Organisé par le Vélo Club Montbetonnais le 4 octobre dernier, cette manifestation a connu un beau succès. Plus de 200 exposants ont profité d'une agréable journée pour faire des affaires sous le soleil et dans la bonne humeur. Les exposants et les visiteurs ont pu se restaurer tout au long de la journée.



ÇA S'EST PASSÉ À MONTBETON

■ ■ ■ Un fauteuil pour Nanou

Nanou est une jeune femme nouvellement installée sur notre commune. Une maladie invalidante lui impose l'usage d'un fauteuil roulant très coûteux. Une association a été créée le 18 avril 2009 dans le seul but de collecter des fonds afin de permettre l'acquisition de celui-ci. Cet élan de solidarité et de générosité a atteint son but par la commande du fauteuil courant juin 2009.



Le 23 septembre, Nanou a procédé aux premiers essais et réglages. Au cours d'une soirée chaleureuse et conviviale le fauteuil lui a été remis. La position verticale lui permettra d'améliorer son quotidien.



■ ■ ■ Dans la roue de Mathieu



Plus de 200 amateurs de différents niveaux ont participé à cette randonnée cyclotouriste dont le départ et l'arrivée avaient lieu au Foyer Jean Bourdette. Quatre circuits (20-50-75-90 km) s'offraient aux participants. Mathieu PERGET, né à Montauban et jeune professionnel de l'équipe Caisse d'Epargne, avait parfaitement organisé cette journée avec l'aide de ses supporters. Et après l'effort un copieux repas avec aligot de l'Aubrac et saucisses grillées venait clore cette sympathique manifestation.

■ ■ ■ Bourse aux jouets

La première bourse aux jouets de Montbeton, organisée par l'association des parents d'élèves de Montbeton, s'est déroulée le dimanche 1er novembre dans la joie et la bonne humeur !

Plus de 60 exposants ont déballé leurs trésors d'occasions (jeux, livres, poupées) et ont fait le bonheur de ceux qui voulaient acheter à petit prix.

Un nouveau rendez-vous à ne pas manquer en 2010 à la même période.



ÇA S'EST PASSÉ À MONTBETON

■ ■ ■ Commémoration du 11 novembre 1918

Par un jour pluvieux, le maire, accompagné du conseil municipal a traditionnellement déposé une gerbe à la stèle des fusillés avant de se rendre au monument aux Morts pour prononcer le discours de commémoration. De nombreux enfants accompagnaient le cortège et ont déposé des fleurs au pied des monuments.



LES INSTITUTIONS MONTBETONNAISES

■ ■ ■ Maison de Retraite St Jean-Marie Vianney

Après la Maison Saint Raphaël, nous vous présentons dans ce bulletin la deuxième institution Montbetonnaise : la résidence St Jean-Marie Vianney.

Comme la maison St Raphaël, elle était la propriété de la fille du marquis de Bellissen.

Les murs de l'établissement deviennent en 1922 propriété de l'Association diocésaine, association loi 1901, qui actuellement gère l'établissement.

Depuis 1922 elle accueillait uniquement des prêtres retraités. Face à la baisse des vocations cette maison s'est ouverte au public.

En 1955 un autre pavillon était ouvert pour accueillir les familles des prêtres, des couples âgés ou des femmes.

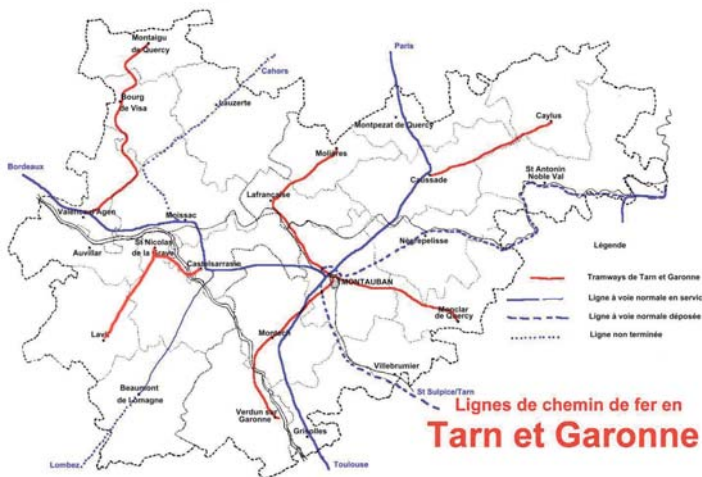
Ce pavillon a été fermé en Décembre 2003. L'EHPAD accueillait alors 83 pensionnaires. Aujourd'hui 48 pensionnaires y sont hébergés.

Cette institution est très bien intégrée dans la vie du village. C'est un acteur économique important pour les artisans, les commerçants, les personnels soignants. (docteurs, infirmières, auxiliaires médicaux)

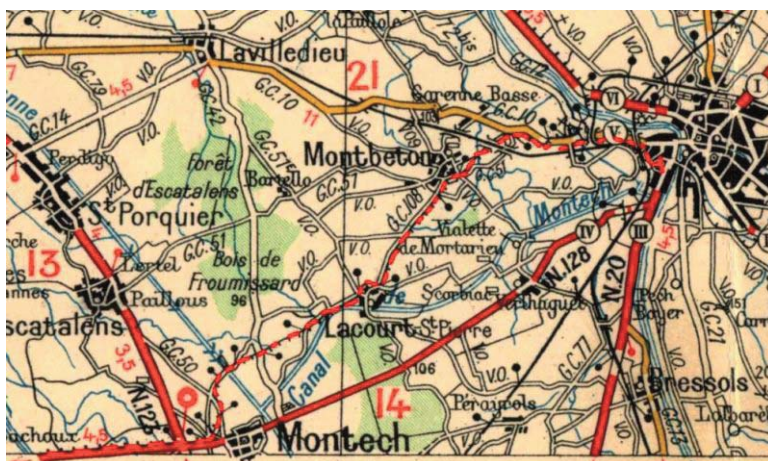
Nous remercions le président de l'Association diocésaine, le personnel de direction pour leur accueil, leur disponibilité qui nous ont permis de rédiger cet article.



Le chemin de fer dans le Tarn-et-Garonne La ligne Montauban-Verdun/Garonne



Le 12 octobre 1906 le Conseil Général du Tarn et Garonne émet un vote favorable à la création d'un réseau de tramways à vapeur. Il comporte 6 lignes dont la ligne 2 Montauban-Verdun de 31 km. Cette ligne part de la gare des tramways de Villebourbon et dessert Montbeton, Lacourt Saint Pierre, Montech, Bourret, Mas Grenier et Verdun. Les travaux démarrent en 1909 mais la Première Guerre Mondiale va retarder l'ouverture complète de la ligne. En 1913 seul le tronçon Montauban-Montech est mis en service. Il faut attendre 1926 pour l'ouverture complète de la ligne. Elle passait alors sous le pont de la voie ferrée Montauban-Bordeaux et progressait sur le talus situé au bord de la route de Montauban en face du centre commercial actuel. Ce talus a été réaménagé au cours de l'année 2009 avec la plantation de platanes, la création d'une voie piétonnière et d'un réseau d'éclairage public. L'ancienne gare, reconvertie en charmante résidence, se trouve à proximité du rond-point des routes de Montauban-Lacourt Saint-Pierre-Escatalens.



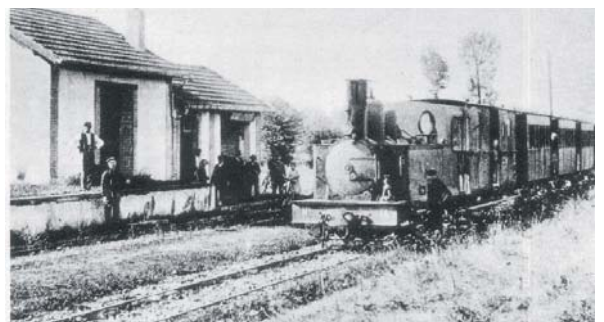
F		MONTAUBAN A VERDUN										F									
hr. e.	hr. a.	hr. d.	124	130	138	148	150	(a)	(b)	VERDUN	dep.	10	37	18	35	19	5	(a)	(b)		
De Montauban	0	0	0	0	0	0	0	6	45	16	45	17	15	10	56	18	51	19	21	(a) Circule pendant la période de l'heure normale.	
1 30	1 05	6	7	5	17	2	17	32	7	5	17	2	17	32	11	8	19	12	19	42	(b) Circule pendant la période de l'heure avancée.
1 30	1 30	9	7	17	17	10	17	42	7	35	17	27	17	57	11	22	19	30	20	1	
2 05	14	MONTECH	7	35	17	27	17	57	7	55	17	40	18	13	11	36	19	47	20	17	
3 30	2 05	BOURRET	7	55	17	40	18	13	8	13	17	56	18	26	11	44	19	58	20	26	
5 15	3 30	MAS-GRENIER	8	13	17	56	18	26	8	25	18	8	18	38	11	44	19	58	20	26	
6 35	4 05	VERDUN	8	25	18	8	18	38	8	25	18	8	18	38	11	44	19	58	20	26	

Les horaires

L'exploitation de la ligne cessera le 31 décembre 1933... concurrencée par l'ouverture de lignes d'autocars dans tout le département.



L'ancienne gare de Montbeton



L'ancienne gare de Lacourt-Saint-Pierre

LES ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

La commune a le plaisir d'accueillir
six nouveaux commerces ou entreprises :

■ **LULU PIZZA**

le mercredi, jeudi et samedi de 17h30 à 21h30
Place René Alibert
Tél : 06 76 61 18 41

■ **LE PRESTATAIRE NET**

Entreprise de propreté et vitrage
Patrick PELLETIER
Tél : 06 24 28 58 18 - Fax : 05 63 30 03 94
E-mail : pelletier03@live.fr

■ **RAMONAGE**

M. SEVERAN
Cheminée, insert, chaudière, poêle à mazout.
Tél : 06 89 56 64 85

■ **MACONNERIE, CARRELAGE**

M. ALBANO
Tél : 06 30 02 65 66

■ **REPASSAGE**

Isabelle VAYSETTES
Petits travaux de couture et du tricot
Tél : 06 65 11 65 63 ou 09 62 53 17 97

■ **BORN'ELECTRIC**

Ludovic BORN
Electricité générale, dépannage
Tél : 06 75 19 28 93
E-mail : bornelectric@gmail.com

PLANNING DES MANIFESTATIONS 2010

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
30/01/2010	LOTO	FOOTBALL	FOYER
31/01/2010	BOURSE AUX VELOS	VELO CLUB	FOYER
05/02/2010	CONTEUR	COMMISSION CULTURE	TIRE CRABE
14/02/2010	COURSE ENDURANCE	MODELE CLUB	FOYER
20/02/2010	THEATRE	APODIS	TIRE CRABE
06/03/2010	SOIREE CABARET	COMITE DES FETES	FOYER
20/03/2010	LOTO	APEM	FOYER
05/06/2010	CONCOURS DE PETANQUE	PETANQUE	
06/06/2010	VIDE GRENIERS	APEM	PLACE
12/06/2010	GALA DE DANSE	VITAL TONIC	FOYER
18-19/06/2010	FETE DU TENNIS	TENNIS	
26/06/2010	FEU DE ST JEAN	COMMISSION CULTURE	FOYER
13/07/2010	FEU D'ARTIFICE	COMMISSION CULTURE	FOYER
06-07-08/08/2010	FETE LOCALE	COMITE DES FETES	
08/08/2010	GRAND PRIX CYCLISTE	VTT	
26/09/2010	COURSE A PIED	ACSM	
03/10/2010	VIDE GRENIERS		PLACE
07/11/2010	BOURSE AUX JOUETS	APEM	FOYER
20/11/2010	BEAUJOLAIS	COMITE DES FETES	FOYER
03-04/12/2010	TELETHON	FOYER	
04-05/12/2010	EXPOSITION VENTE	OUVRAGES ET LOISIRS	TIRE CRABE
19/12/2010	ARBRE DE NOEL		FOYER

Site Internet : www.ville-montbeton.fr

MONTBETON AU QUOTIDIEN



Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
Fax 05 63 30 01 24
Web. <http://www.ville-montbeton.fr>
Mail : mairie-montbeton@info82.com



Groupe scolaire P. Bonhure

Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)
Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



Médecins généralistes

Docteurs Philippe Eric et Fabienne
Tél. 05 63 30 41 56
Docteur Tignol François
Tél. 05 63 67 41 84



Dentistes

SCM Alonso / Gauthier / Cazalets
Julia
Tél. 05 63 67 43 43



Infirmiers

St Martin / Pérard
Tél. 05 63 24 05 98
Moulis / Zérath
Tél. 05 63 67 48 37



Kinésithérapeutes

SCM Gastellu-Etchegorry Marion
Fauré
Tél. 05 63 67 48 45



Taxi

Régis Paulin
Tél. 06 50 45 16 85
email: contact@poletaxi.fr



Pharmacie

Ruinier Chaumerliac
Tél. 05 63 67 40 82



Pompiers

Tél. 18 / 112 (portable)



Gendarmerie de Montech

Tél. 05 63 27 10 50



SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



Transport à la demande

Tél. 05 63 63 52 52



Dépannage EDF

Tél. 0 810 333 081



Gaz de France

Dépannage GDF

Tél. 0 810 433 081



Clinique Vétérinaire

Dr Gadot
Tél. 05 63 26 30 20



Correspondant de Presse

Maurice Guillochon
Tél. 06 62 25 57 38
maurice.guillochon@orange.fr



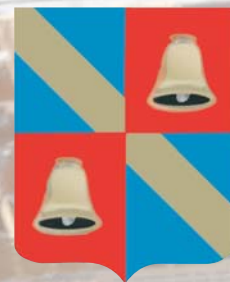
PLATRERIE • ISOLATION • FAUX-PLAFONDS

Christophe ZANINI
Gérant

ZA de Pont Peyrin - 32600 L'ISLE JOURDAIN
Tél. 05 62 600 600 - Fax 05 62 07 26 78

Portable : 06 22 09 13 85

E-mail : nin.sa@wanadoo.fr



ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

1281 Rte de Toulouse

BP 54 - 82100 CASTELSARRASIN

Tél : 05.63.32.32.72 - Fax : 05.63.32.57.76

Mail : ponssa@orange.fr Site : batiment-pons.com